

Rendez-vous en Pays Nétrablais

LETTRE D'INFORMATION N°21 - JANVIER 2021

Cervières, La Chamba, La Chambonie, St-Didier-Sur-Rochefort, Noirétable, Vêtre-sur-Anzon, la Valla-sur-Rochefort, la Côte-en-Couzan, les Salles, St-Jean-la-Vêtre, St-Priest-la-Vêtre.



EDITO

L'année mouvementée, 2020, est derrière nous, avec quelques proches qui ont préférés partir avec elle. Mais cette année, a aussi permis de nous bousculer dans nos habitudes et de découvrir des nouvelles possibilités de consommer. Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir de nouveaux foreziens, avec des nouvelles naissances qui viendrons nous enrichir de leur volonté de découverte de nouveauté. Pour 2021, nous vous souhaitons les meilleurs voeux, avec un point important, votre santé. Bonne lecture.

SOMMAIRE

EDITO.....	PAGE 01
LE COIN DES SECTIONS	PAGE 03
INFORMATIONS LOCALES.....	PAGE 06
ARCHIVES LOCALES	PAGE 07
LA RECETTE DU MOIS.....	PAGE 16
LES MANIFESTATIONS DU MOIS.....	PAGE 18
LES MARCHÉS.....	PAGE 19
AU CINÉMA À NOIRÉTABLE.....	PAGE 20

LE COIN DES SECTIONS | ACTIVITÉS & CONTACTS



RANDONNÉE

Projet 2021 - Conforter le suivi des chemins de petites randonnée avec les responsables de sentiers, imaginer une ou plusieurs randonnées thématiques en collaboration avec les autres sections de Rendez Vous en Pays Nétrablais.

Randonnée c'est aussi la participation à l'entretien du balisage des sentiers de randonnées et à l'organisation de marches & randonnées. Avis auprès de toutes celles et ceux qui seraient intéressés par le suivi, contactez-nous. – (ne pas hésiter à nous faire des retours sur l'entretien et le balisage).

Contactez Mireille Tissot - Tel: **06 52 54 12 53** -
Mail: mireille.tissot@gmail.com



FABDESIR - La fabrique désirienne

Fablab a saint didier sur rochefort

Les thèmes principaux des ateliers sont les suivants :

- Ateliers d'informatique
- Ateliers de réparation (type «Repair Café»)
- Ateliers Low-tech
- Ateliers libre (Openspace, Makerspace, Hackerspace, etc...)

Contacts - Tel: **09 80 41 17 99** - Mail: espaceinfostdidier@gmx.fr
Site: www.fabdesir.fr



HISTOIRE ET LÉGENDES

Projet 2021 - Ramener des oeuvres d'art locales dans leur lieu de création d'origine, c'est-à-dire chez nous, le pays Nétrablais. Exemples: le Baiser de la Paix, peinture de Théodore Lévigne, etc.

Histoire et Légendes c'est aussi la participation à la conservation et à la valorisation des histoires et légendes locales.

Après les tris que vous allez effectuer, n'hésitez pas à nous faire partager vos trouvailles. (faites nous parvenir des scans de lettre ou de photos par exemple)

Contactez Bernard Loup - Tel: **04 77 97 90 90**
Mail: bernard.loup339@orange.fr

LE COIN DES SECTIONS | SUITE



LES SENTIERS DE LA RÉSISTANCE

Projet 2021 - Voyage au Mont Mouchet, organisation d'une soirée théâtrale, organisation d'un hommage au CONseil National de la Résistance (qui a donné le droit de vote aux femmes : Mlle Giroux 1^e élue aux municipales avec 416 voix).

Les sentiers de la Résistance c'est aussi le soutien et la valorisation de l'histoire locale de la Résistance. Exemples: Plaques commémoratives, projections cinématographiques, etc.

Contactez Yvan Berthin - Tel: **04 77 24 78 76**

Mail: yvan.berthin123@orange.fr



FESTIN DES ARTS

Forte de quelques membres cette section vous invite à élaborer un menu riche, concocté à partir de vos passions, de votre imagination. Les 9 muses de la mythologie grecque mais aussi leurs petites sœurs nous ont inspirées jusqu'à aujourd'hui pour inventer des événements culturels, pour participer à des manifestations organisées par d'autres associations ou collectivités territoriales.

Nous souhaitons festoyer derechef, encore et encore plus que jamais alors surveillez l'agenda de la lettre d'info et, surtout, n'hésitez pas à nous solliciter pour une participation à l'une de vos activités qui réveillerait les muses endormies.

Contactez Myriam Berger - Tel: **04 77 97 19 98**

Mail: myriam.berger0949@orange.fr

LE COIN DES SECTIONS | SUITE



AQUAPETRA

Le patrimoine de notre territoire est foisonnant de richesses, il est nécessaire de le préserver et l'entretenir. Toutes ces pépites issues de l'histoire passée ne peuvent que mettre en exergue notre vie actuelle et être un tremplin pour le Tourisme

—

Geneviève, notre responsable de la section nous a quittée au mois de décembre. Durant sa retraite, elle prenait de son temps à plusieurs activités de vie associative, elle a assuré la transition du changement de statut de l'association Aqua Petra à celle de section de Rendez Vous en Pays Nétrablais.

Début janvier, nous avons aussi appris, le décès de Pierre Tincat, il était lui aussi très actif dans la vie associative, plus particulièrement sur la commune de Saint Thurin. Il avait pris part à plusieurs activités d'Aqua Petra, avec en particulier, sa participation de mitron lors de plusieurs fournées de pain à l'ancienne.

Une pensée émue ainsi qu'à leur famille pour ces anciens adhérents.

INFORMATIONS LOCALES

Un rappel, pendant cette période de contrainte, n'hésitez pas à contacter les secrétariats de mairies.

Celles-ci peuvent être un relai pour vous conseiller sur les démarches à suivre pour aider les personnes isolées ou vos démarches administratives. (sur votre commune, par exemple, des bibliothèques existent et proposent des livres sous conditions. Elles sont reliées à la médiathèque de Noirétable)

Rappel des contact mairies :

Mairie de Cervieres	mairie-de-cervieres@wanadoo.fr	04 77 24 76 79
Mairie de la chamba	mairie-lachamba@orange.fr	04 77 24 75 92
Mairie de la chambonie	mairie.chambonie@orange.fr	04 77 24 90 34
Mairie de la cote en couzan	mairie.coteencouzan@akeonet.com	04 77 97 96 14
Mairie de les Salles	mairie.les.salles.42@wanadoo.fr	04 77 24 72 66
Mairie de NOIRETABLE	mairie@noiretable.fr	04 77 24 70 12
Mairie de Saint didier sur rochefort	mairie-st-didier@wanadoo.fr	04 77 97 90 51
Mairie de Saint jean la vetre	commune-st.jean.lavetre@wanadoo.fr	04 77 97 81 44
Mairie de Vêtre sur anzon	commune@vetresuranzon.fr	04 77 97 81 47
Mairie de Saint julien la vetre	stjulienlavetre@wanadoo.fr	
Mairie de Saint priest la vetre	stpriestlavetre@wanadoo.fr	04 77 97 83 09
Mairie de Saint thurin	communesaintthurin@wanadoo.fr	04 77 97 91 10
Mairie de La valla sur rochefort	mairielavallasurrochefort@orange.fr	04 77 97 95 39

ARCHIVES LOCALES | PARTIE II

Les bulletins municipaux ont quelques fois permis de mettre en avant quelques archives de notre histoire voici un extrait du bulletin de Noirétable de 2000. Deuxième partie.

HISTOIRE DE NOIRÉTABLE

À la Révolution de 1789, Noirétable est déjà une grosse paroisse, la plus importante des quinze paroisses de la Chatellenie dont elle dépend. Sa population est comparable à celle d'aujourd'hui.

Mais c'est une paroisse rurale qui n'a pas le rang de ville. La ville, c'est Cervières, siège des administrations et de l'auditoire de justice de la Seigneurie. Cervières qui s'enorgueillit de ses huit foires annuelles et de ses deux marchés hebdomadaires. Noirétable est une constellation d'une cinquantaine de hameaux, avec un bourg qui ne fait pas 400 habitants. Sa société se compose de communautés de paysans qui vivent dans ce qu'on appelle des «villages de 50 à 100 habitants, à la Freyssinie, à Vérins, à Sétive, à la Rival, à Magnol, à la Roche ou Vachon... : et de grangers des «domaines», l'Air, la Bruyère, la Chabrotie, les Os, la Chabrolie, la Gilbanie, Thiollier... qui appartiennent à des familles nobles (le duc d'Harcourt qui est à Paris, le marquis de Loras qui habite Lyon mais dont la mère est une du Palais de la Merlée, les De Groseiller des Ponneys de Montbrison et les Du Bessey du château de Villechaize), même si certaines de ces grandes fermes sont entre les mains de la bourgeoisie locale représentée notamment par les Perdrigeon.

Noirétable n'en a pas moins une longue histoire qui s'inscrit dans un réseau plus vaste que celui des sillages du pays des sources de l'Anion et de la Durolle. Une histoire qui l'intègre déjà à la mémoire de l'Auvergne et du Forez.

Trois lieux privilégiés ont joué un rôle essentiel, à des moments différents, dans un passé qui s'étale alors sur plus de sept siècles.

• Le prieuré bénédictin de Saint Bonnet

Il est cité pour la première fois en 1096. Il tire son importance, moins du nombre de ses moines (quatre plus un prieur), ce qui est modeste si on le compare à Pommiers ou au Moutier de Thiers, que du rôle que son hostellerie va jouer comme relais de montagne. Cette fondation de Cluny est sur le grand axe qui conduit vers le sud, aux portes d'embarquement pour la Terre Sainte ou à l'Espagne de la Reconquête Catholique. Une étape avant Clermont (où en 1096. Urbain II prêche la première croisade) ou Sauxillanges en Livradois (où sera formé Pierre de Montboissier, Abbé de Cluny dont le prieur Hughes de Noirétable sera le Conseiller en 1131).

Le prieuré est le premier noyau du centre médiéval qui se développe sur le Breuil, la Conche, les Granges et la Chana. C'est son hostellerie de la Forêt Noire qui a donné son nom à Nerestable, à une époque où le grand chemin du Forez en Auvergne, qui reprend le tracé de la principale voie romaine, passe par Champoly, Cervières et le Bois de la Faye.

ARCHIVES LOCALES | SUITE

Peu importe qu'il ait été supprimé en 1507, peu de temps après l'effondrement de son clocher. Les bâtiments sont restés la propriété des dames de Laveine, le grand couvent de noniales de la bonne société. A la Révolution, alors que l'église paroissiale du XVème est en dehors de l'emprise du monastère, celui-ci reste présent dans la vie de Noirétable :

- Par «la Chapelle où Messieurs les Pénitents font leurs exercices» (c'est l'ancienne chapelle sud de l'église) comme l'écrit le rédacteur de l'inventaire des biens dépendant de Laveine en 1790.
- Par le contrôle des nominations aux cures de Cervières et des Salles, de Saint Victor sur Thiers et de Saint Julien que gardent les abbesses.
- Et surtout par les dîmes que ces dernières prélèvent sur les paroisses de l'ancien prieuré.

La maison commune et la maison d'arrêt utiliseront les locaux dès 1791. La maison commune restera la Mairie. La maison d'arrêt sera l'école en 1882, plus tard le local des pompiers, avant qu'on ne restaure des vestiges de grand intérêt archéologique.

• Le relais-station-service de la poste aux chevaux, à la Pau

C'est un des premiers relais installé en France sur les grandes routes des temps modernes. La première mention d'un maître de postes est de 1545 quand «Honorables de Fougerolles» est portier du Roi. La route entre Lyon et Bordeaux est aménagée juste après Paris, Lyon, Turin, avec dans la traversée de la montagne les postes de l'Hôpital sur Rochefort, La Pau, Rambaud-la-Courtade, puis la Bergère avant Thiers.

La grande route évitait les vallées. Elle montait de l'Hôpital par Rochefort, le Mas sous Saint Didier. Lendrevit, le Bruchet et la Rivalsupt, passait juste après la Pau, le Col des Portes (où se trouvait le poteau du Peu) pour redescendre la vallée de la Semaine jusqu'à la Courtade. De là on gagnait fiers, dans un premier temps par la montagne de Montguerlhe pour déboucher au pont de Seychal, puis, à la fin du règne de Louis XIV par le carrefour de la Bergère, St Rémy et la descente des lions.

Notre relais était de premier ordre parce que situé au col (872 m) des Monts du Forez et à la limite des généralités d'Auvergne et du Lyonnais qui n'avaient ni le même régime fiscal sur la gabelle, ni les mêmes droits sur le transport des vins et des marchandises.

Peu importe que les limites des Provinces marquées par une croix, la Croix Petite à la Malaptie, dépendance de la Fortie (c'est toujours la limite des départements) à deux kilomètres de la Pau de l'autre côté du col, les services de la douane étaient à la Pau, avec l'hôtellerie, les écuries où Ton tenait les chevaux du Roi et où les particuliers pouvaient louer des bidets de rechange, les ateliers de réparation (pour le forgeron, le charron, le bourrelier, le maréchal ferrant). Il y avait même chapelle et chirurgien !

ARCHIVES LOCALES | SUITE

Le relais n'a vécu que deux siècles jusqu'à l'ouverture de la route nationale 89. Mais il reste un lieu de souvenir par ses maîtres de postes, les Baraduc, les Dèchal, les Dauvergne dont les collègues s'appellent Peubru à la Bergère, Pélocieux à Thiers, Coppat-Duèhé à l'Hôpital ; par ses voyageurs illustres dont l'écrivain Michel De Montaigne qui y est passé le 15 novembre 1581, à son retour de Rome vers sa Mairie de Bordeaux. Il n'en garde que le souvenir d'un «temps aspre de neige et (du) vent cruel contre lequel nous venions. Mais il n'arrivait pas à pisser une pierre (évacuer un calcul rénal) dont il souffrait depuis Lyon et dont il ne sera libéré qu'au dessus de Clermont»

Sans négliger ses étonnants bâtiments avec porte armoriée, maison à contreforts, granges à charpente en ba-teaux...

• Le Couvent de l'Ermitage

À 1100 mètres au dessus de Noirétable, il est plus qu'un simple lieu de mémoire, puisqu'il fonctionne toujours comme pèlerinage, centre de dévotion, d'accueil et de retraites. Il est partie prenante de l'histoire de Noirétable.

D'abord parce que son pèlerinage à l'Ermitage de la prairie, près de la fontaine miraculeuse, remonte à l'installation des Bénédictins du Bourg au XIIème siècle. L'Ermitage est attesté en 1288 et il va attirer les pèlerins d'Auvergne, notamment ceux de la Vallée de la Dore et de la ville de Thiers qui vont aussi à la Lizolle et au calvaire de Cervières. N'est-il pas à la limite du diocèse de Clermont dont sont originaires ses chapelains.

Mais le monastère, dont les Missionnaires furent réputés jusqu'en haute Auvergne (Salers) et dans le Velay, n'a été créé qu'au début du règne de Louis XIV quand le Roi dota la nouvelle Mission des 126 arpents des Bois de l'Ermitage. On en retrouvera la trace dans la vente des biens nationaux en 1792.

Le premier monastère est aménagé en 1656-1669 comme Mission Royale pour l'évangélisation des paysans de la montagne, dans l'esprit du Concile de Trente, une mission qui est à la fois une communauté de prêtres (16 au départ, jusqu'à 30) et un séminaire de formation. En trois siècles et demi, les pères de l'Ermitage ont relevé de différents ordres : Sulpiciens. Bénédictins, Franciscains, pères de l'union du Saint Sacrement, missionnaires de la Salette à partir de 1889 s'y sont succédé, laissant le souvenir de quelques grands messieurs : le père Planat au XVIIème, le père Gachon au XVIIIème qui mourut en odeur de sainteté, le père Gouttefangeas qui fut un pionnier de l'histoire locale au début du XXème siècle...

Leur permanence a marqué la géographie du pays de Noirétable :

- sur place avec les aménagements et réaménagements successifs : 1745-48, construction du couvent, agrandi en 1898-1900, rebâti après l'incendie de 1951 ; 1870-1878 puis 1913, oratoire de la fontaine, couronnement du rocher de Peyrotine et création de Scala Santa ; 1931-1936, érection de l'Eglise

ARCHIVES LOCALES | SUITE

- À Noirétable même, dont les grandes familles s'impliquent dans la sauvegarde des bâtiments - les Charbonniers au début du XIXème, les De Villechaize vers 1870 et surtout en 1907 quand le comte rachète la propriété pour l'affecter à la «Société Immobilière de Peyrotine». Noirétable d'où partent de grandes processions comme celle de 1871 pour demander la pluie qui tomba avant la fin du jour ou celle de 1873 au milieu de 10 000 participants pour la réinstallation des pères partis depuis vingt ans. L'ouverture de la Gare (1877) est contemporaine de l'arrivée des pères de la Salette, à l'aube des décennies de splendeur du pèlerinage de 1890 à 1960... Quand on compte les pèlerins par milliers, chaque année le huit septembre avec un maximum les grands jours de fête ; le 25 août 1935 pour la bénédiction de la nouvelle église, le 22 août 1948 pour le second centenaire avec la présence du Cardinal Gerber, archevêque de Lyon et de Monseigneur Piguet, évêque de Clermont ; le 8 septembre 1957 pour les fêtes de couronnement de Notre Dame avec les évêques de Saint Etienne et de Clermont...
- Et dans les paroisses du Canton où le souvenir des semaines de retraite se perpétue dans ces grandes croix de lave dont le socle porte l'année de la mission. Certaines ont laissé leur nom aux lieux de leur édification : à Cervières, la place de la Croix de Mission qui deviendra de la Liberté à la Révolution ; à Noirétable, le quartier de la Croix de Mission (la croix a été déplacée en 1964) pour la retraite de 1821...

1780 - 1810 : LES BELLES ANNÉES DE L’AFFIRMATION DU BOURG À L’APOGÉE DU PEUPEMENT DE LA CAMPAGNE

L'essor commence vers 1750. Partout dans la campagne la population augmente. On peut le mesurer par les chiffres pour la paroisse. En 1700, lors d'une enquête de la Généralité de Lyon, elle aurait compté 800 personnes réparties dans une trentaine de hameaux autour d'un bourg minuscule. C'est modeste. Il est vrai que l'inventaire a lieu dans les sombres années qui ont marqué la fin du règne de Louis XIV. Avec la série des hivers excessivement rigoureux «d'un petit âge glaciaire», dans un contexte de pression fiscale exagérée - qui expliquera, quelques années plus tard, le succès de notre Robin des Bois local, le célèbre MANDRIN qui sévit à Noirétable en 1754. La grande famine de 1694 est toute proche, cette famine pendant laquelle - c'est le curé de Saint-Julien-la-Vêtre qui l'écrit - «on mangeait du pain de fougères qui rendaient les personnes toutes jaunes et si faibles que la plupart des gens ne pouvaient se tenir sur leurs jambes.» La peste bubonique de 1628-1631 aussi, qui a laissé des traces et est sujette à récurrence. Même si on avait cru l'éradiquer à coups de chapelles dédiées à Saint-Roch (Cervières. Les Salles) et de pèlerinages à la vierge de l'Ermitage.

Un siècle après, le déficit n'est plus qu'un mauvais souvenir. De 800 habitants, on est passé à 1500 en 1770, 1970 en 1801, plus de 2000 en 1821. Les familles font beaucoup d'enfants. Le mariage est une obligation pour les jeunes qui convolent entre 25 et 30 ans. Un peu plus

ARCHIVES LOCALES | SUITE

tard pour les veufs qui se remarient et dans cette catégorie que l'église, qui refuse le divorce, appelle pudiquement les «DELAISSES».

Dans les années «1780-. 13 mariages par an, une moyenne de 65 naissances... Vers 1830, 12 mariages et 55 naissances. Il y a bien sûr de la perte, du fait de l'énorme mortalité infantile que les maîtres en chirurgie de Noirétable (Laurent Barge, Eustache Vimort, Jean Poyet) n'arrivent pas à contrôler. Dans les registres paroissiaux, que de bébés sont «ondoyés» à la naissance, avant d'être «inhumés» le lendemain. Un bébé sur 8 meurt avant d'avoir deux mois. Mais la fécondité est telle qu'il reste un excédent des naissances sur les décès (en moyenne 50 décès par an à la Révolution, 40 vers 1830), il n'y a pas encore le grand écrémage de l'Emigration.

En fait les paysans vivent plus longtemps parce qu'ils mangent mieux. Ils se mettent à chauler leurs terres à proximité des faufourniers de Champoly. On tire plus de quintaux de seigle à l'hectare et il y a le fantastique complément des «truffes» qui remplacent le pain les années de disette, et permettent de nourrir les cochons à la ferme. Sans oublier la meilleure tenue du prix des fromages, des génisses et des planches.

Sous la pression démographique, tout ce qui est aménageable en prés ou en terres, est mis en culture, au détriment de la forêt repoussée sur les hauteurs. Chose étonnante, alors que les grands défrichements remontent aux Xllème ou Xlllème siècles, avec la fixation des noms de lieux, **de nouveaux écarts apparaissent sur la commune** : une vingtaine entre l'enquête de 1700 et le recensement de 1821, autant entre celui de 1821 et celui de 1876. Ils correspondent à de petites fermes d'une seule famille, dont le nombre de résidents n'a rien à voir avec la population de vieux hameaux qu'on appelle alors des villages : Vérine a 118 habitants en 1821, la Rival : 111, la Fressinie : 75, Sétive : 66, le Reculon, le Mas, le Fresse, Magnol. Vachon : 50...

Ces fermes sont désignées comme étant les «loges» : la loge Cochardet, la loge Patère, la loge de Cohas, la loge de Moïse, la loge du Vert, la loge de l'Oiseau, la loge Janvier près de Vérine, la loge de Gilbert Gros au dessus de la Fressinie... ou des «moulins à scie- portant le nom de leur propriétaire : le Seytol de M. Perdrigeon au lieu de la Faye, le Seytol Majoux vers le bois Saint-Jean, le moulin Seychal aux Baraques, le grand moulin à scie de M. Sugier de Courpière au dessus du Reculon...

Ce défrichement des bois a été rendu possible par la Révolution avec la confiscation des biens du Clergé (les pères de l'Ermitage) puis des émigrés (les ci-devant de LORAS. des Groseiller et d'Harcourt). Les forêts du couvent seront vendues en totalité celles de la Seigneurie de Cervières en partie seulement, puisque Françoise Scholastique d'Aubusson de la Feuillade en récupérera 750 hectares pour l'essentiel sur la Commune de Noirétable, à la date de 1815 pour les revendre en 1818 (L'ensemble allait du Bois Saint-Jean au Montoncel par l'Ermitage et la Faye et eut comme propriétaires successifs le Comte du Forez le Duc du Bourbonnais, le Roi de France jusqu'à la cession des droits en 1684 aux d'Aubusson de la Feuillade en échange des terres pour l'agrandissement de Versailles).

ARCHIVES LOCALES | SUITE

De ces ventes profiteront d'abord les notables : Perdrigeon, Janvier et Gros de Noirétable, Costes des Salles, Beringer de Cervières, Dumas de Vollore... Puis quelques spéculateurs avisés, venus d'ailleurs comme les MIGNOL, d'Annonay. Et les «scieurs de long» qui tenaient scie battante sur les ruisseaux de la montagne, tels les ROIRET et surtout les CHARBONNIER, de Vérine, de Chanci, de la Forêt, de la Bitortie ou de Vachon. Enfin, les laboureurs ou les paysans par ricochet parce que les nouveaux propriétaires ont eu besoin de main d'œuvre dans les seytols.

La scie à eau. voilà le moyen de s'enrichir si l'on est capable d'investir - en s'associant à plusieurs - dans le moulin, l'écluse et son féal, la pièce d'eau qui sert de retenue. Ce, d'autant plus facilement, qu'après la nuit du 4 août 1789, seule compte la propriété : il n'y a plus les privilèges dont profitait le duc d'Harcourt pour faire payer des droits d'eau pour «usage de moulins à blé, à huile, à drap et à chanvre, à écorce et surtout à bois», dans la Durolle, les gouttes de l'Ermitage et de l'Oiseau, le Rioldard du Fau, le ruisseau du lac ; aux Aigues, à la Ferrie et à la Fressinie...

La nouvelle génération des marchands d'oeuvre (bois d'oeuvre) ou de planches fait vite souche. Dès l'an V, la liste des patentes de marchands de bois compte 46 articles pour le canton de Noirétable. Le marché est garanti. C'est celui de Paris.

Il y a un va et vient continu des scieries vers les ports d'où partent les trains de bois que l'on confectionne sur la Dore à Lanaud, à la Barge ou plus en aval à Ris : ou les sapinières - en Saint-Rambenes - dont on complète la charge ou que l'on construit à Roanne. En 1790 «le port de Ris sert de dépôt aux planches qui se font journellement dans les paroisses d'Arconsat, Noirétable, Ferrières, le village Pion...» En 1809 c'est «pour faciliter le transport des planches de Noirétable à Roanne» que la largeur de l'ancien chemin de Champoly à Saint-Just est portée de 6 à 9 mètres. Et il y a des Gayte et des Pouvarel qui se présentent comme Mariniers à Vérine, à la Fressinie et au Fraisse, vers 1780 comme en 1846.

Les documents (cahiers paroissiaux, cadastre de 1838, recensements détaillés à partir de 1821, délibérations du corps municipal...) qui permettent de retrouver la mémoire des lieux et de leurs habitants ont été mieux explorés pour la paroisse, même si l'on sent que toute la montagne a profité de l'essor des campagnes. Le nouveau canton créé en 1790 a gagné 100 habitants entre 1801 et 1851, de nouveau 1000 habitants entre 1851 et 1876 au maximum de sa population : près de 10000 résidents quand on en compte 4000 en 2000.

LE VILLAGE DEVIENT UN BOURG

Mais c'est surtout le bourg qui profite du mouvement des belles années. Il prend sa forme en s'allongeant sur la nouvelle route entre Lyon et Bordeaux qui traverse Noirétable en 1775. La route Lyon-Bordeaux existe depuis longtemps. C'est son tracé entre l'Hôpital sous Rochefort et Thiers qui est la nouveauté.

ARCHIVES LOCALES | SUITE

Les Ponts et Chaussées soulignent alors sa modernité qui tient à la disparition des pentes supérieures à 3 pouces 1/2 par toise (3,8 %). Ces pentes que ne supporte plus le roulage des carrosses et des voitures de poste, en un temps où la vitesse est conçue comme primordiale. Voyageurs et voituriers ne veulent plus de ces rampes à 15 % qui forçaient à mettre pied à terre ou à tripler les attelages : dans la grimpée de Rochefort, le passage de la montagne entre le Mas de Saint-Didier et le Bost de Saint Jean et à l'arrivée dans Thiers que celle-ci se fasse par le Col de **Moniguerlhe** au dessus du pont de Seychal ou par la variante (Louis XIV) qui descendait des Pins et de Chassignol sur les horts et la place Belfort. Le nouveau tracé suit les vallées parce que les ingénieurs sont capables de régler le problème des «Ruines» de l'Anzon et des gorges de la Durolle. Le trajet est plus long, tout en tournants mais quel gain de temps et donc d'argent.

La route de l'abbé TERRAY - c'est le ministre des finances de Louis XV, qui accélère le montage du projet en tant qu'originaire de Boen - **fait du village un bourg**. Moins de 300 habitants avant le chantier, 463 en 1821, 700 en 1872.

Elle fixe le relais de la poste aux chevaux entre la Bergère et Saint-Thurin. Désormais c'est à Noirétable que se trouvent les postillons, les charrons et les maréchaux ferrants, les bourreliers, les bâtiers et les tisseurs de cordes, les marchands de chevaux et les voituriers. Et bien sur les auberges-hostellières, les plus anciennes étant celle du Maître de poste Jean SIMON, celle de Claude PEURIERE maréchal-aubergiste à l'Etang sous la Merlée, et les enseignes de Jean MAGNOL, de MERET l'ainé, d'Annet de GOËLE et de Jean VIMORT : auxquelles s'ajoutent les cabarets de Coste, Sarry, Taillandier, Magnol et Combe...

C'est la route qui permet enfin l'installation du marché hebdomadaire (1817) la multiplication des foires (4, puis 6 après 1815), que fréquentent ces marchands du canton qui ont payé patentes en 1797, qu'ils soient tanneurs (25 patentes sur Cervières, Saint Julien, Les Salles, Saint Jean, Saint Priest, Saint Didier) et surtout maquignons, vendeurs de chevaux et de vaches, marchands de cochons ou de grisons (des ânes) qui viennent du pays de la Verre.

Cette route explique surtout l'accaparement par Noirétable des services qui faisaient la supériorité de Cervières. Ceux d'avant la Révolution comme la gendarmerie, le grenier à sel et l'entrepôt des tabacs en 1784 alors qu'il y avait déjà une brigade de «gabelous» (qu'on appelait officiellement employés dans les fermes du Roy en poste à Noirétable, à Champoly, à Saint Didier). Les nouveaux, comme l'administration et la justice de paix du chef lieu de canton fixés provisoirement à Cervières en 1790, transférés à Noirétable en 1809.

Le corps municipal de Cervières peut à juste titre dénoncer en 1817 «ce bourg qui était autrefois peu de choses... qui fleurit aujourd'hui de nos dépouilles, alors qu'à l'origine il n'était tout au plus qu'une abbaye de moines cachée dans les bois». Et le docteur Rimbaud opportuniste rédacteur d'un guide archéologique et historique du chemin de fer de Saint-Etienne - Thiers peut constater en 1876 que si «Noirétable n'a rien de beau, il réunit par contre comme chef lieu d'un grand canton, un certain nombre de fonctionnaires et de riches

ARCHIVES LOCALES | SUITE

propriétaires qui savent passer les mauvais jours. On s'assemble chaque soir, on joue, on danse sans étiquette car les pianos ne manquent pas et on festin de temps en temps...». Il y a sur place médecin (Bertrand) et pharmacien (Morel), notaire, homme d'affaires, huissier, Percepteur, Receveur de l'enregistrement qui sont les descendants des anciens procureurs de la chatellerie de Cervières (les Rodde. les Grangeneuve. les Perdrigeon. les Verdier et les Veurier).

Majoux, le Maire, a 3 domestiques dans sa maison rue de la Conche, Perdrigeon et Patural en ont 4, rue du Breuil Alexis Jangot de Villechaize, rue des Granges, tient cocher et femme de chambre. Les propriétaires de bois, de scies et de domaines ont leur pied à terre en ville, qu'il s'agisse des Gros de la Roche, des Charbonnier de Vérine, des Janvier, des Beringer de Cervières ou des Coste de Salles.

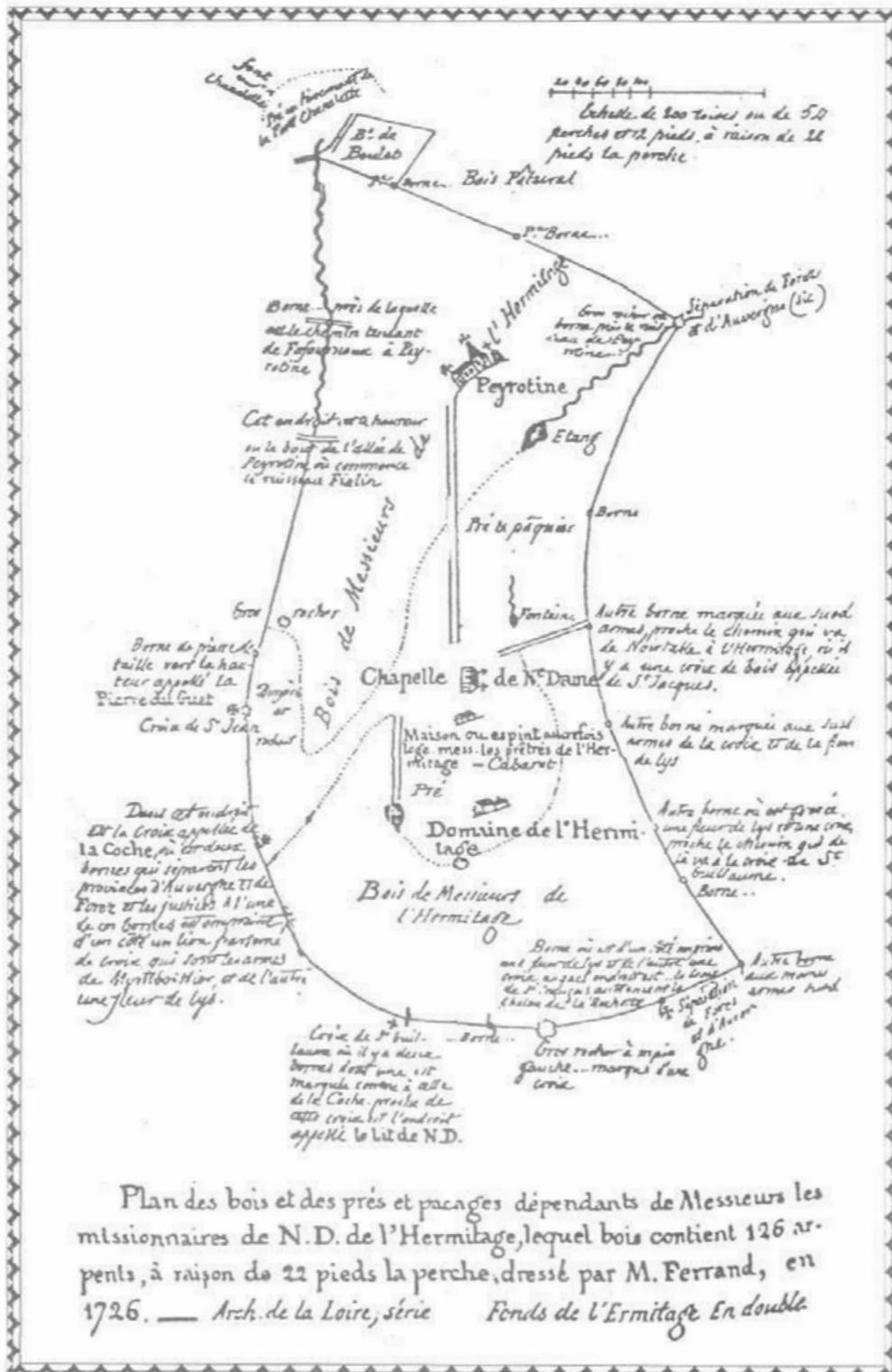
La «Belle époque», même si on pourrait objecter qu'au début de la 3^e république, le grand élan est dépassé, que la population stagne autour de 2000 habitants depuis 1820, et que la phase privilégiée n'a vraiment duré que quelques décennies entre 1775 et 1815.

« Texte de Monsieur Paul Châtelain de Cervières. D'après des documents d'époque, certains provenant des archives de la Mairie. »

(le texte a été recopié pour faciliter sa lecture et insérer quelques illustrations »

ARCHIVES LOCALES | SUITE

Les bulletins municipaux ont quelques fois permis de mettre en avant quelques archives de notre histoire voici un extrait du bulletin de Noirétable de 2000. Première partie.



RECETTE DU MOIS | BABA AU RHUM



Ingrédients pour 8 personnes

- 120 g de sucre en poudre
- 6 œufs
- 2 cuillérées à soupe de lait
- 250g de farine
- 2 sachets de levure chimique
- 2 Pincées de sel pour les œufs en neige
- 2 noisettes de beurre pour le moule

Pour le sirop

- ½ litre d'eau
- 10 cuillérées à soupe de sucre
- Pour varier vous pouvez ajouter 8 verres à liqueur de rhum, choisir un parfum (par exemple orange ou une gelée de fruit rouge) ou encore, il existe des sirops à gâteau tout prêt.

RECETTE DU MOIS | BABA AU RHUM (SUITE)

Recette

- 1 |** Allumer le four à thermostat 5-6
- 2 |** Dans une terrine, travailler avec le batteur électrique, le sucre et les jaunes d'œufs jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez le lait. Puis, sans trop insister la farine tamisée avec la levure en poudre.
- 3 |** Battez en neige ferme les blancs d'œufs légèrement salés. Incorporez-les avec délicatesse à la pâte
- 4 |** Beurrez le moule versez-y la pâte qui doit l'emplir au $\frac{3}{4}$ seulement. Faites cuire à four moyen (thermostat 5/6) pendant 20 minutes environ. Démoulez ce baba au sortir du four puis replacer le tout chaud dans son moule pendant la préparation du sirop.
- 5a |** Sirop à la liqueur de rhum: faites bouillir l'eau avec le sucre pendant 2 minutes exactement. hors du feu, ajoutez-y l'alcool choisi.
- 5b |** Sirop parfumé : faites bouillir l'eau avec la gelée pendant 2 minutes exactement avec le sucre (la gelée doit être diluée dans ce sirop après les 2 minutes) (mélange et proportion à tester en fonction de la gelée choisie)
- 6 |** Versez aussitôt sur le baba chaud toujours dans son moule. Quand le baba est entièrement imbibé, démoulez le sur le plat de présentation. L'intérieur peut être rempli de morceaux d'ananas au sirop, de crème chantilly ou de la crème pâtissière.

N'hésitez pas à nous envoyer des idées de vos recettes maisons.

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS DU MOIS

Toutes les manifestations du mois de janvier sont annulées.
Mais nous vous avons concocté un carnet de route pour ce mois ci

-
- **Jeudi 14 janvier**
Les clins d'oeil de l'histoire :
En 1963, Charles de Gaulle repousse l'adhésion de l'Angleterre à la CEE
 - **Samedi 16 janvier**
Les Marcel seront à l'honneur
 - **Mercredi 20 janvier**
Envoi des manifestations du mois de février à Rendez Vous en Pays Nétrablais
 - **Jeudi 21 janvier 21**
Journée des Agnès et Journée des calins
 - **Mardi 26 janvier**
Ne pas oublier de souhaiter la fête à Paule
 - **Mercredi 27 Janvier**
Choisir la variété et l'endroit où commémorer, Le nouvel an des arbres
 - **Dimanche 31 janvier**
Dernier jour pour les cartes de vœux 2021!

Du fait des règles de distanciation, certain groupe de travail sont organisé à distance.

CHARTRE SOLIDARITE AINES PAYS NETRABLAIS - GROUPE AIDANTS / PREVENTION SANTE

Mardi 19 janvier [14h30-16h30] |
Rencontre groupe de travail AIDANTS /
PREVENTION SANTE
N'hésitez pas à rejoindre ce groupe

**Contact pour confirmation de date et moyens
de connexion : Elisabeth CHOUVELON**
04 75 75 68 95 - 06 34 12 61 69

LES MARCHÉS



SAINT-DIDIER-SUR-ROCHEFORT

Tous les jeudis [16h-19h] & dimanches [8h-12h]
// Place Fournet Fayard 42111 Saint-Didier-Sur-Rochefort

Tel: 04 77 97 90 51

Mail: mairie-st-didier@wanadoo.fr

NOIRÉTABLE

Tous les samedis [8h-12h]
// Le Bourg 42440 Noirétable

Tel: 04 77 24 70 12

Mail: mairie@noiretable.fr

INFOS

Certains restaurateurs se sont adaptés et proposent des plats à emporter, n'hésitez pas à les contacter pour goûter leurs spécialités.

Pour permettre la pérennité de ces rendez-vous, merci de respecter scrupuleusement les règles suivantes:

- 1 |** Respecter les règles de **distanciation sociale** (au moins 1,5m entre chaque personne dans la file d'attente)
- 2 |** Respecter les autres **mesures barrières** (tousser dans le coude, se laver, les mains au savon avant de venir (et après), etc)
- 3 |** Ne pas «traîner pour le plaisir», nous prendrons du temps plus tard.
- 4 |** Ne ps inviter tous vos amis à venir exceptionnellement faire le marché à St-Didier et Noirétable ! Tous les marchés ne sont pas autorisés, ceux qui le restent sont **au service de la population TRÈS LOCALE**. En cas d'affluence inhabituelle et de non respect des consignes, les dérogations pourront être suspendues.

CINÉMA DE NOIRÉTABLE



La reprise des projections, courant janvier, n'étant pas officielle, n'hésitez pas à contacter le cinéma pour la programmation au [04 77 24 72 85](tel:0477247285) répondeur ou le site internet cinenoiretable.blogspot.com

Besoin d'un renseignement ou envie de rejoindre Rendez-vous en Pays Nétrablais :
Par mail : rdv.en.pays.netrablais@gmail.com